

# Charte de partenariats des Transports Publics du Chablais

## BUT INITIAL

Avec ses quatre lignes de train et une trentaine de bus urbains et d'agglomération, les Transports Publics du Chablais (TPC) sont le principal acteur du transport de personnes dans la région chablaisienne.

Toujours plus sollicités, les TPC concentrent leurs efforts uniquement sur des actions en lien direct avec leur mission d'entreprise de transports publics et leur stratégie de promotion. **Ils ne proposent pas de financement direct ou indirect de projets, ni de sponsoring.** De plus, ils ne sont pas en mesure de fournir des lots et articles publicitaires dans le cadre de concours ou de tombola.

**La promotion de la mobilité et la mise en place de facilités de transport sont les critères principaux pour que les TPC s'engagent en tant que « Partenaire mobilité » d'un événement.**

## CRITÈRES DE SÉLECTION

La politique de partenariat des TPC s'inscrit dans un esprit de durabilité, d'échange de valeurs et de responsabilité sociale et environnementale.

Pour qu'un partenariat se concrétise, l'organisateur-trice de la manifestation doit répondre aux critères essentiels suivants :

- **La situation géographique** : la manifestation doit se situer sur l'une des communes du Chablais vaudois ou valaisan desservie par les TPC.
- **Les valeurs partagées** : engagement pour l'environnement, la sécurité et la sérénité.
- **La mise en place d'un concept de mobilité** par l'intermédiaire de facilités de transports.
- **Une communication** prioritaire et claire sur l'accessibilité de sa manifestation.

## SOUTIEN DE LA PART DES TPC

Dans le cas où la manifestation répondrait aux critères mentionnés ci-dessus, les TPC peuvent proposer aux partenaires différentes solutions.

### PRESTATIONS PAYANTES :

#### **Circulation du public dans les trains et les bus à l'horaire lors de manifestations payantes**

- Prix du billet à inclure dans l'entrée de la manifestation. Les TPC peuvent soutenir le partenaire à hauteur de maximum 50 % (aller simple payé valable sur l'aller-retour).

*Valeur CHF : offre sur mesure selon commande*

#### **Commande de transports spéciaux**

- Les TPC soutiennent le partenaire à hauteur de 10 % de la commande de transports spéciaux.

*Valeur CHF : offre sur mesure selon commande*

### PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES :

#### **Site Internet [www.tpc.ch](http://www.tpc.ch)**

- Insertion de la manifestation dans le carrousel d'images sur la page d'accueil durant les deux semaines précédant la manifestation avec lien direct sur une page dédiée à la manifestation dans la rubrique Offre loisirs. *Valeur CHF 5'000.-*
- Insertion de la manifestation dans la page « Evénements partenaires ». *Valeur CHF 500.-*

#### **Réseaux sociaux**

- Facebook et/ou Instagram, dans un post dédié sur la page des TPC. *Valeur CHF 50.- le post*

#### **Concours et visibilité supplémentaire:**

- En fonction des disponibilités, le partenaire peut proposer des billets d'entrée ou de spectacle à faire gagner dans le cadre d'un concours. Une communication sera diffusée sur l'un ou l'autre des réseaux sociaux des TPC en contrepartie.

#### **Autres prestations à définir en fonction des besoins et disponibilité (sur demande)**

- Cartons suspendus ou écrans embarqués.

## CONTREPARTIES EXIGÉES

- Insertion du logo TPC en tant que Partenaire mobilité dans la liste des partenaires sur tous les supports disponibles – à **faire valider impérativement avant toute publication**.
- Lien direct sur le site Internet [www.tpc.ch](http://www.tpc.ch)
- Communication prioritaire et claire sur l'accessibilité de sa manifestation sur les supports digitaux (site web, réseaux sociaux) :
  - Page sur le site Internet avec horaires des transports avec lien sur les horaires des TPC : [www.tpc.ch/horaire](http://www.tpc.ch/horaire)
  - Post sur Facebook muni des horaires, des accès + avec tagging TPC : @transportpublicschablais